

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 MARS 2016 A 18 HEURES – ISOLA 2000
Procès-verbal d'affichage au public

Présents : Mrs BOGINI Jean-Marie, BASTANTI Denis, CLARY Edmond, MALLET Jean-Marie, AGNELLI Jean-Louis, AGNELLI Philippe, Mmes BAUDIN Christine, BELPOIS Valérie, Mrs DE COLOMBE Bruno, FALICON Gérard, Mme GHIAZZA Christiane, Mr MORISSET Luc

Pouvoirs : Mme ROMAN Maryse à Mme BAUDIN Christine
M. VERSTRAETE Nicolas à M. BASTANTI Denis

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 28 JANVIER 2016

Le compte rendu de la séance du 28 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Monsieur le Maire est sorti de la salle et Monsieur BASTANTI a pris la parole pour présenter les comptes administratifs 2015.

Budget Communal

Investissement :		Fonctionnement	
Recettes :	2 022 544.35 €	Recettes :	4 510 032.47 €
Dépenses :	1 951 846.96 €	Dépenses :	3 692 593.14 €

Budget électricité

Investissement :		Fonctionnement	
Recettes :	194 215.86 €	Recettes :	767 186.94 €
Dépenses :	1 587 063.95 €	Dépenses :	766 755.36 €

APPROUVES à l'unanimité des membres moins un, considérant que Monsieur le Maire est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DE MONSIEUR LE PERCEPTEUR

Conformes aux comptes administratifs
APPROUVE à l'unanimité

APPROBATION DES TAUX D'IMPOSITION

- Taxe d'habitation : 12.88 %
- Taxe foncière (bâti) : 12.67 %
- Taxe foncière (non bâti) : 20.00 %

Les taux restent inchangés par rapport à l'an dernier.
APPROUVE à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT

Budget principal

Affectation en investissement :	1 099 115.93 €
Affectation en fonctionnement :	1 798 878.16 €

Budget électricité

Affectation en investissement :	139 395.27 €
Affectation en fonctionnement :	234 716.03 €

APPROUVES à l'unanimité

PROPOSITIONS BUDGETS PRIMITIFS

Budget principal

Recettes et dépenses de fonctionnement :	5 751 755 €
Recettes et dépenses d'investissement :	6 266 896 €

APPROUVE à l'unanimité

Budget électricité

Recettes et dépenses de fonctionnement : 947 339.00 €

Recettes et dépenses d'investissement : 555 648.28 €

APPROUVE à l'unanimité

SUBVENTIONS 2015

Le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes pour l'année 2016 :

CDOS	50 €
AFSEP	100 €
Association des Paralysés de France	100 €
Association Sportive Collège Jean Franco	600 €
Back to Back	21 000 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Isola	3 500 €
ONAC (08/05 et 11/11)	100 €
Ecole village	5 500 €
Ecole station	9 706 €
GEDAR	400 €
Les Chœurs de la Tinée	2 000 €
Amical Motor Club de Grasse	10 000 €
Nice Côte d'Azur Initiative	1 000 €
USPI	9 000 €
Association des sports mécaniques d'Isola 2000	15 000 €
Chorale de Saint Etienne de Tinée	500 €
Secours Catholique	200 €
Association ski étude Jean Franco	1 500 €
Association des Pénitents Blancs	3 000 €
AFM Téléthon	100 €

APPROUVE à l'unanimité

SUBVENTION SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Attribution d'une subvention aux sportifs de haut niveau de la station.

APPROUVE à l'unanimité

SUBVENTION COMITE DES FETES

Le Conseil Municipal attribue une subvention de 42 500 € au Comité des Fêtes d'Isola et autorise le Maire à signer la convention à intervenir.

APPROUVE à l'unanimité

SUBVENTION AU CLUB DES SPORTS

Messieurs MORISSET Luc et AGNELLI Jean-Louis sont sortis de la salle.

Le Conseil Municipal attribue une subvention de 45 000 € au Club des Sports et autorise le Maire à signer la convention à intervenir.

APPROUVE à l'unanimité des membres moins deux, considérant que Messieurs MORISSET Luc et AGNELLI Jean-Louis sont sortis de la salle et n'ont pas pris part au vote.

SUBVENTION UNION SPORTIVE ISOLIENNE

Messieurs AGNELLI Jean-Louis et CLARY Edmond sont sortis de la salle.

Le Conseil Municipal attribue une subvention de 22 500 € à l'USI.

APPROUVE à l'unanimité des membres moins deux, considérant que Messieurs AGNELLI Jean-Louis et CLARY Edmond n'ont pas pris part au vote.

SUBVENTION COJIC

Monsieur CLARY Edmond est sorti de la salle

Le Conseil Municipal attribue une subvention de 12 000 € au COJIC

APPROUVE à l'unanimité des membres moins deux, considérant que Monsieur Edmond CLARY est sorti de la salle et que Madame BAUDIN Christine n'a pas voté au nom de Madame ROMAN Maryse de qui elle a reçu pouvoir.

SUBVENTION AMONT

Monsieur Edmond CLARY est sorti de la salle.

Attribution d'une subvention de 500 €.

APPROUVE à l'unanimité des membres moins un, considérant que Monsieur CLARY est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote.

FESTIVAL DE MUSIQUE 2016 – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal approuve le budget prévisionnel du festival de musique et autorise le Maire à solliciter les aides financières de la Région et du Département.

APPROUVE à l'unanimité

SUBVENTION RAVALEMENT DE FACADE

Attribution d'une subvention de 6 162.75 € pour la réfection de la façade de la maison sise 7 Place St Roch.

APPROUVE à l'unanimité.

CREATIONS DE POSTES

Le Conseil Municipal approuve les créations de postes suivantes :

- 1 poste de technicien principal 1^{ère} classe
- 1 poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe
- 1 poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe
- 1 poste saisonnier d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe pour Isola 2000
- 1 poste saisonnier d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe pour le village

APPROUVE à l'unanimité

AD'AP

Le Conseil Municipal approuve les travaux de la 1^{ère} tranche de l'Ad'AP pour un montant de 91 200 € ainsi que le plan de financement et demande l'autorisation de commencer les travaux sans perdre le bénéfice des subventions.

APPROUVE à l'unanimité

AMENAGEMENT DES 2 ECOLES COMMUNALES

Le Conseil Municipal approuve les travaux d'aménagement des 2 écoles primaires ainsi que le plan de financement et demande l'autorisation de commencer les travaux sans perdre le bénéfice des subventions.

APPROUVE à l'unanimité

REPLACEMENT DES EQUIPEMENTS FRIGORIFIQUES

Le Conseil Municipal approuve le remplacement des équipements frigorifiques, pour un montant de 13 150 € HT, ainsi que le plan de financement et demande l'autorisation de commencer les travaux sans perdre le bénéfice des subventions.

APPROUVE à l'unanimité

REPLACEMENT DES EQUIPEMENTS SCENIQUES ET SONORISATION

Le Conseil Municipal approuve le remplacement des équipements scéniques et sonorisation, pour un montant de 46 500 € HT, ainsi que le plan de financement et demande l'autorisation de commencer les travaux sans perdre le bénéfice des subventions.

APPROUVE à l'unanimité

PRESERVATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

Le Conseil Municipal approuve les travaux de préservation du patrimoine communal, pour un montant de 45 000 € HT, ainsi que le plan de financement et demande l'autorisation de commencer les travaux sans perdre le bénéfice des subventions.

APPROUVE à l'unanimité

RENOVATION DES GITES RURAUX

Le Conseil Municipal approuve les travaux de rénovation des gites ruraux, pour un montant de 15 000 € HT, ainsi que le plan de financement et demande l'autorisation de commencer les travaux sans perdre le bénéfice des subventions.

APPROUVE à l'unanimité

ACQUISITION DE MOBILIERS URBAINS

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition de mobiliers urbains, pour un montant de 9 400 € HT, ainsi que le plan de financement et demande l'autorisation de commencer les travaux sans perdre le bénéfice des subventions.

ADOpte à l'unanimité

ETUDES PREALABLES A UNE DEMANDE UTN

Le Conseil Municipal approuve les études préalables à une demande d'UTN pour la station d'Isola 2000, pour un montant de 100 000 €, ainsi que le plan de financement et demande l'autorisation de commencer les études sans perdre le bénéfice des subventions.

APPROUVE à l'unanimité.

VISITES VIRTUELLES DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve les propositions d'un professionnel pour des visites virtuelles (prises de vues au sol et aériennes), pour un montant de 28 200 € HT, ainsi que le plan de financement et demande l'autorisation de commencer les prestations sans perdre le bénéfice des subventions.

APPROUVE à l'unanimité

MONTAGNE PASTORALE DE CUSON

Le Conseil Municipal approuve le cahier des charges pour la location de la montagne pastorale de Cuson et autorise le Maire à signer la convention pluriannuelle à intervenir.

APPROUVE à l'unanimité

DEPLACEMENT DU MAIRE AU COQ D'OR

Le Conseil Municipal accepte le remboursement des frais qui seront engagés dans le cadre du déplacement du Maire à l'Alpe d'Huez.

APPROUVE à l'unanimité

COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Conformément à l'article 2122-23 du CGCT, compte rendu est fait des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations en application de l'article L.2122-22 du CGCT.

Les délibérations sont consultables en Mairie d'Isola